

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Rapport du HCERES sur la Structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme Lorraine

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Lorraine

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Philippe Rygiel, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération : Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine

Acronyme de la fédération : MSHL

Label demandé : Renouvellement USR

N° actuel : URS 3261

Nom du directeur
(2015-2016) : M^{me} SYLVIE CAMET

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M^{me} SYLVIE CAMET

Membres du comité d'experts

Président : M. Philippe RYGIEL, École Normale Supérieure Sciences Lettres

Experts :

- M. Francis AUBERT, Université Bourgogne Franche-Comté
- M. Patrick CHARLOT, Université Bourgogne Franche-Comté
- M. Pierre LAMARD, Université technologique de Belfort Montbéliard
- M^{me} Nadine WANONO-GAUTHIER (représentante du CoNRS)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Maurice CARREZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M^{me} Muriel SINANIDES, CNRS

M. Frédéric VILLIERAS, Université de Lorraine

1. Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Lorraine a vu le jour en 2007, à l'initiative des quatre universités lorraines sous le patronage du CNRS. Elle est membre du réseau des MSH depuis 2007. Elle est Unité de Services et de Recherche (USR 3261) depuis 2009 après expertise de son programme scientifique. À la suite de la fusion des universités lorraines, elle a été rattachée à un pôle de la nouvelle entité (Connaissances, Langages, Communication, Société) ne regroupant qu'une partie des disciplines représentées au sein des programmes de la MSH. Elle est depuis 2016 directement rattachée au vice-président du conseil scientifique et à la direction de la Recherche et de la valorisation, conformément aux préconisations du CNRS.

Vingt neuf équipes, non hébergées, participent actuellement à des programmes labélisés par la MSH Lorraine. Toutes sauf deux ont parmi leurs tutelles l'Université de Lorraine, dont sept UMR. Il faut noter que trois UMR appartiennent au domaine SHS selon la nomenclature HCERES, les autres ressortant soit des sciences et techniques, soit des sciences du vivant. La MSH dispose de 460 m² à Nancy et de 235 m² à Metz, qui abritent ses personnels propres et des espaces permettant la tenue de manifestations scientifiques et de réunions.

La MSH Lorraine se définit comme un incubateur de projets, particulièrement destinée à favoriser l'émergence de projets transdisciplinaires, et une unité de services apportant une aide à l'organisation de manifestations, à la conduite de projets ainsi qu'à la veille informationnelle et à la valorisation de la recherche. Elle s'est dotée récemment d'un programme scientifique resserré autour de trois priorités, « Frontières, marges et transitions », « Création, culture patrimoine », « Humanités numériques, langage connaissance, société ».

Equipe de direction

La MSH Lorraine est dirigée depuis janvier 2016 par M^{me} Sylvie CAMET, professeure à l'Université de Lorraine. Elle est assistée d'une secrétaire générale et responsable administrative.

Quatre instances contribuent au fonctionnement de l'unité, un conseil de structure, un conseil d'orientation, un comité de pilotage, chargé de définir les orientations politiques et un conseil scientifique, chargé de l'évaluation des programmes scientifiques. La structure de gouvernance semble quelque peu complexe pour une unité employant seulement neuf personnes.

Effectifs propres à la structure

Les effectifs propres de la structure sont en effet de 9 personnes pour 8,5 ETP (5 ingénieurs d'études (IE), 2 assistants ingénieur (AI), 2 techniciens), correspondant, du fait de décharges et de doubles affectations diverses à 7,5 équivalents temps plein ; quatre personnes sont affectées à des tâches administratives, cinq à des tâches d'appui à la recherche (1 communication/valorisation, une à l'édition dont le départ est annoncé pour le premier janvier 2017, 3,5 en appui à la recherche). Parmi les personnels, quatre sont contractuels. Les effectifs sont marqués par une nette diminution depuis 2013 (11,5 ETP en 2013), un très fort *turn over*, et une diminution du niveau de qualification des agents (2 ingénieurs de recherche (IR) en 2013). La proportion de personnel CNRS (1 AI proche de la retraite) apparaît très modeste pour une MSH.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La MSH Lorraine est une jeune unité (USR 2007) qui a connu, confrontée à des changements institutionnels rapides et pas toujours prévisibles (fusions des 4 universités lorraines, émergence de la Région Grand Est), une histoire récente troublée. Cela s'est traduit par un fort *turn over* des personnels, une forte instabilité à la tête de l'institution, une diminution de ses ressources, marquée notamment par une baisse sensible des fonds disponibles, du nombre des agents employés en propre à la structure, la perte de ses postes d'IR et de fortes incertitudes, qui ne semblent toujours pas levées, quant au mode de son rattachement aux structures universitaires locales.

L'unité a cependant, malgré une diminution notable du volume de son activité, poursuivi ses missions, donnant la priorité à l'accompagnement de projets transdisciplinaires, s'appuyant sur de forts liens entre unités SHS et acteurs relevant d'autres domaines, et à la valorisation des produits des enquêtes menées. Ses équipes ont également travaillé à l'élaboration d'une structuration de ses programmes permettant une plus grande lisibilité de ses thématiques privilégiées.

Le bilan de l'unité, son rôle effectif d'incubateur de projets pluri ou transdisciplinaires, lui permettant d'abriter aujourd'hui trois projets ANR et un projet financé sur fonds européens, le volume de son activité de service, la volonté affirmée de donner à la MSH un rôle conforme aux missions des MSH que matérialise le projet présenté, justifient son renouvellement en tant qu'USR, d'autant que beaucoup d'unités du périmètre sont des EA, notoirement mal pourvues en matière de fonction support.

La nouvelle direction présente pour cette prochaine phase un projet ambitieux, que l'on pourrait qualifier de projet de relance, mettant en avant les interactions transdisciplinaires et les liens avec des équipements structurants. L'adéquation des moyens (locaux, personnels en particulier) aux fins poursuivies ne semble pas cependant à ce stade assurée et nécessiterait un engagement fort des tutelles et des collectivités. L'articulation de certaines des priorités avancées apparaît à définir plus nettement (affirmation de l'ancrage aux territoires lorrains et ouverture simultanée vers la Champagne-Ardenne par exemple) ainsi que l'identité scientifique propre de l'unité dont les traits distinctifs (transdisciplinarité des programmes, fort ancrage territorial, importance des thématiques santé et linguistique) apparaissent assez peu dans le discours que cette structure fédérative tient sur elle-même.

Points forts et possibilités liées au contexte

La MSH Lorraine présente d'indéniables atouts. Les projets soutenus par la MSH Lorraine témoignent d'échanges fréquents entre les acteurs SHS et des acteurs provenant du monde des sciences techniques (santé, environnement, mathématiques, informatique en particulier). Les instances de pilotage scientifique comportent des représentants étrangers et plusieurs projets impliquent des partenariats avec des acteurs étrangers, témoignant d'une ouverture internationale de fait. De plus, les activités de la MSH sont adossées à des équipements ou projets structurants (Ortolang, projet Centhor) et les interactions avec les acteurs du territoire lorrains sont fortes et anciens. L'histoire récente de la MSHL fait enfin apparaître une mobilisation et un soutien assez fort d'une notable partie de la communauté scientifique locale à son existence et ses activités, clairement manifestée durant la visite. L'implication des personnels et de l'actuelle direction sont également à noter.

Points faibles et risques liés au contexte

Les activités de la MSH ont été incontestablement affectées par les recompositions institutionnelles du tissu universitaire lorrain et des territoires où elle déploie son activité. Il en est résulté une forte instabilité tant du personnel que de la direction. La place de l'unité au sein des nouvelles entités n'est pas encore parfaitement définie. Il manque clairement un cadre d'anticipation pour permettre aux acteurs de la MSHL de se projeter dans l'avenir.

Ces mutations ont des conséquences également en termes d'ancrage territorial. L'unité est historiquement définie en référence au territoire lorrain, les échanges en cours avec la fédération d'acteurs SHS Champagne-Ardenne, ainsi que l'intégration au sein de la Région Grand Est dessinent un contexte nouveau qui exigera une redéfinition du périmètre et des alliances de l'unité.

Le projet défini prend acte de ces mutations et dresse des perspectives ambitieuses. L'adéquation de celle-ci aux moyens disponibles est incertaine. L'extension souhaitée des locaux est-elle ainsi probable à moyen terme ? L'inégale mobilisation des différents secteurs des SHS (les disciplines juridiques et économiques sont par exemple peu représentées) autour des projets de la MSHL peut également constituer un frein à la mise en œuvre d'un projet

global. Certaines des priorités définies semblent difficiles à articuler, notamment celles qui relèvent de la définition d'une identité scientifique propre et celle de la volonté d'inclusion de toutes les recherches locales à travers des projets blancs.

Recommandations

Il est nécessaire que la position de l'unité au sein du nouveau paysage soit stabilisée et clarifiée, qu'une réflexion soit menée également quant à l'adéquation des moyens disponibles aux attentes des tutelles et aux missions incombant à l'unité du fait de son statut d'USR, quant au moyen aussi d'intégrer les quelques unités de recherche du périmètre qui demeurent à l'écart des programmes de la MSH dans le dispositif. Ainsi, l'une des 4 UMR SHS opérant au sein de l'université de Lorraine n'est pas liée à celle-ci.

Une stabilisation du personnel et des structures de gouvernance est souhaitable.

Le travail de définition de l'identité scientifique propre de l'unité doit également être poursuivi à la lumière des transformations en cours du paysage universitaire local, des projets effectivement engagés, mais aussi des mutations de son environnement (émergence de la Région Grand Est, installation du centre Pompidou Metz, statut métropolitain de l'agglomération de Nancy, etc.) ce qui devrait permettre une hiérarchisation des priorités définies par le projet présenté, qui au regard des moyens actuellement disponibles, pourront difficilement toutes bénéficier du même investissement.

Le comité d'experts suggère que le comité de pilotage fasse des propositions opérationnelles en ce sens, qui puissent être soumises à l'approbation des tutelles et des partenaires de la Maison des Sciences de l'Homme Lorraine. Il serait souhaitable à cette fin que sa composition, telle que donnée par le site de la structure, soit actualisée afin de tenir compte des transformations institutionnelles récentes, qu'il comprenne aussi un représentant de la métropole du Grand Nancy (qui a, aux termes de la loi du 27 janvier 2014, vocation à participer à la valorisation des ressources universitaires et des fonctions de recherche), un représentant, à titre d'invité, du réseau SHS Champagne-Ardenne (si celui-ci doit être associé à l'exécution du prochain contrat) ainsi qu'un représentant de sa tutelle.

La visite a fait apparaître des opérations menées conjointement avec des institutions culturelles locales, peu mises en valeur par le rapport écrit, partenariats qui constituent un atout de la maison et doivent être à la fois poursuivis et valorisés.

Il paraît enfin nécessaire de distinguer plusieurs niveaux d'objectifs et plusieurs temps de réalisation. La stabilisation du périmètre et des assises institutionnelles sont une priorité et leur réalisation effective une urgence, notamment au plan des ressources humaines. Il s'agit de la survie de l'institution MSHL. La construction d'un projet commun, associant étroitement l'ensemble des unités de recherche dans leur diversité disciplinaire et thématique, constitue le deuxième palier d'objectifs, sur un calendrier relativement resserré - de l'ordre de deux ans. La prise en compte des coopérations entre domaines disciplinaires constitue un atout de la MSHL, à prolonger et à valoriser dans ce projet qui reposera d'abord sur un renforcement des interactions au sein des SHS. C'est le succès du prochain contrat quinquennal qui est ici en jeu. Un troisième niveau d'objectifs peut être envisagé avec la construction d'un bâtiment dédié à la MSHL, aux plans fonctionnel et symbolique, ainsi qu'avec l'extension géographique et scientifique vers les unités de recherche de Champagne-Ardenne, le pas de temps étant alors celui du long terme et la vocation de cette perspective essentiellement celle d'une anticipation des enjeux à venir pour le prochain contrat.